

CONDITIONS GÉNÉRALES COMPLÉMENTAIRES ePost

Boîte aux lettres numérique

1. Champ d'application

1.1. Les présentes Conditions Générales complémentaires pour ePost Boîte aux lettres numérique («CG Boîte aux lettres numérique») régissent les relations entre les clientes et clients («client») et ePost Service SA («ePost») relatives à l'utilisation du service ePost Boîte aux lettres numérique.

1.2. Les présentes CG Boîte aux lettres numérique s'appliquent en complément des Conditions Générales ePost et en font partie intégrante. Boîte aux lettres numérique peut être combiné à d'autres services, pour lesquels les conditions générales complémentaires s'appliquent en sus.

1.3. En activant le widget ePost, le client accepte les présentes CG.

2. Conclusion du contrat

2.1. Le client est lié par le contrat dès le moment où le widget ePost est activé et qu'il a accepté les CG correspondantes.

2.2. Le contrat est en principe soumis à l'approbation d'ePost. Un éventuel refus doit être communiqué au client si possible dans les 10 jours ouvrables à partir de la commande.

3. Durée du contrat et résiliation

3.1. La durée de validité du contrat court à partir du moment où le client passe commande au sens du chiffre 2.1 et à condition que la commande soit acceptée (cf. chiffre 2.2).

3.2. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

3.3. Le contrat peut être résilié à tout moment en observant un préavis de 30 jours.

3.4. La résiliation est notifiée par la voie électronique dans le Widget Store ePost ou par écrit.

4. Services fournis par ePost

4.1. Le client jouit du droit d'utiliser le service Boîte aux lettres numérique pendant la durée du contrat.

4.2. Les droits d'utilisation selon le présent contrat sont incessibles et ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-licence.

4.3. Boîte aux lettres numérique offre des fonctionnalités destinées à faciliter le travail administratif du client, telles qu'une boîte aux lettres numérique qui permet de recevoir des messages électroniques venant d'expéditeurs participants, puis de les gérer et de les archiver. En outre, le client peut scanner lui-même des documents et les télécharger en vue de leur administration et de leur archivage. Le client sélectionne les expéditeurs dont il souhaite recevoir des envois par voie électronique via la Boîte aux lettres numérique.

4.4. Les informations détaillées sur les services, produits et prix ainsi que sur l'assistance, de même que d'autres informations techniques sont disponibles sur le site Web d'ePost et dans le Widget Store ePost.

5. Garanties

Les heures de service du système couvrent en principe 7 j/7 et 24 h/24. L'accessibilité est exclue pendant les heures de maintenance. Les clients sont informés au préalable des heures de maintenance et de service.

6. Effets juridiques de Boîte aux lettres numérique

6.1. Le client prend connaissance du fait que la distribution ou la réception d'envois sont susceptibles de déployer des effets juridiques. Les effets juridiques résultent de la législation et de la jurisprudence. Ainsi, ils ne dépendent donc pas de la marge de manœuvre d'ePost. Il incombe aux expéditeurs et aux destinataires de connaître les effets juridiques des canaux de communication sélectionnés (lettre, distribution dans Boîte aux lettres numérique).

6.2. S'agissant du respect des délais, il convient de savoir que des erreurs ou des retards peuvent survenir lors d'une distribution électronique. ePost se dégage de toute responsabilité en termes de respect des délais.

7. Prix et conditions de paiement

Les fonctionnalités de base de Boîte aux lettres numérique sont gratuites. Il est possible de s'abonner à des services supplémentaires payants.

8. Protection des données

8.1. ePost communique aux expéditeurs sélectionnés par le client que celui-ci souhaite que les messages lui soient distribués par voie électronique dans la Boîte aux lettres numérique.

8.2. Le client consent à ce qu'ePost ait recours à des tiers pour la fourniture du service et mette à leur disposition les données requises à cette fin. Le sous-traitant est soumis aux mêmes obligations qu'ePost elle-même en matière de protection des données, et n'est pas autorisé à utiliser et traiter les données dans un but personnel, sous réserve de dispositions légales contraires. ePost est tenue de procéder à une sélection, une instruction et un contrôle rigoureux des prestataires.

8.3. ePost exploite Boîte aux lettres numérique exclusivement depuis des centres de traitement des données situés en Suisse.

8.4. ePost peut mettre à la disposition des clients expéditeurs qui sont sous la surveillance de l'État (p. ex. les banques) des données de Boîte aux lettres numérique dans la mesure où (a) elles sont en rapport avec les envois de l'expéditeur concerné et où (b) l'expéditeur en a besoin pour se conformer aux directives du droit de surveillance. Les expéditeurs soumis à cette réglementation sont visibles dans Boîte aux lettres numérique.

8.5. Le client autorise ePost à mettre les données d'envoi à la disposition des expéditeurs. Les informations suivantes sont mises à la disposition de l'expéditeur concerné lors de chaque envoi: Identification de l'envoi, mode de réception, statut de traitement et motifs de la non-distribution dans Boîte aux lettres numérique. Le fait que le client a ouvert l'envoi ainsi que l'heure à laquelle il l'a ouvert ne sont pas communiqués.

8.6. Les fichiers et envois sont analysés sur le plan sémantique et indexés. Les termes de recherche pertinents ainsi recueillis sont intégrés dans une base de données. La reconnaissance sémantique et l'indexation constituent la base de la fonction de transmission des ordres de paiement et de la recherche plein texte de Boîte aux lettres numérique. Les données ainsi recueillies sont traitées uniquement en vue de mettre à disposition ces fonctionnalités et à aucune autre fin.

8.7. Les données de connexion et le fichier journal sont conservés jusqu'à deux ans pour des raisons de révision.

ePost Service SA, juin 2024

